

Isabelle Guérin, Madeleine Hersent
et Laurent Fraisse

Introduction

Cet ouvrage est né d'un constat, partagé à la fois par des praticiens et des chercheurs : alors que les inégalités entre hommes et femmes font preuve d'une résistance remarquable, une multitude d'initiatives locales animées par des femmes mêlent actions économiques et solidarités en vue d'un accès plus juste aux droits économiques, sociaux et politiques de base. Les femmes créent des services collectifs de restauration : c'est le cas par exemple des *comedores populares* (cantines populaires) en Amérique latine et des restaurants collectifs mis en place en France dans les « quartiers ». Elles se regroupent pour épargner et accéder au crédit (exemple des *self-help groups* indiens). Elles animent des mutuelles de santé (exemple du Sénégal ou de l'Inde). Elles se mobilisent pour produire, transformer ou vendre : coopératives de beurre de karité au Burkina Faso, d'huile d'argan au Maroc, de commerce équitable en Bolivie, groupements d'intérêt économique féminins du Sénégal. Dans la plupart des métropoles, elles s'organisent pour prendre en charge les questions d'assainissement et de récupération des déchets. Les femmes se mobilisent aussi pour défendre l'accès à des emplois décents et à la protection sociale : Self-Employment Women Association (SEWA) en Inde, Self-Employed Women Union (SEWU) en Afrique du Sud, Kormojibi Nari (« Les travailleuses ») au Bangladesh, Movimiento de Mujeres Trabajadoras y Desempleadas « María Elena Cuadra » (MEC) au Nicaragua, Sahabat Wanita Friends of

Women et Tenaganita Women's Workforce Action Group en Malaisie, etc.

Dans de nombreux pays du Sud, ces formes d'action collective ne sont pas nouvelles. Pour faire face à leurs multiples tâches domestiques et agricoles ainsi qu'à leurs obligations rituelles et religieuses, les femmes se sont toujours organisées. Quelle que soit l'ampleur des dominations patriarcales et de l'invisibilité publique des femmes, l'histoire révèle des formes ancestrales d'opposition (Wieringa, 1997), même si elles sont parfois fondées sur la dissimulation, la ruse et le contournement (Agarwal, 1994 ; Granié et Guétat-Bernard, 2006). Au cours des dernières décennies, des travaux d'historien(ne)s et de féministes, au Nord comme au Sud, ont redonné leur place aux mobilisations de femmes. Ordinairement « oubliées » par l'histoire classique, elles ont pourtant joué un rôle souvent essentiel de réforme économique, sociale et politique (Coquery-Vidrovitch, 1994 ; Duby et Perrot, 1991 ; Naples et Desai, 2002 ; Verschuur, 2009).

Aujourd'hui ce sont d'autres formes d'actions qui sont menacées d'amnésie. Partout dans le monde, on observe que les femmes se mobilisent. Souvent en dehors des mouvements féministes reconnus et institutionnalisés, ces initiatives se veulent d'abord des réponses pragmatiques à des problèmes de vie quotidienne. Mais elles ont aussi pour spécificité de questionner les pratiques économiques, d'expérimenter des formes innovantes d'organisation et de production et de revendiquer des changements structurels.

Comment comprendre de telles initiatives ? Faut-il y voir uniquement de la résistance aux multiples discriminations dont les femmes font l'objet ou esquissent-elles un meilleur développement et une plus grande justice sociale ? Maintiennent-elles le *statu quo* ou luttent-elles contre certaines inégalités ? Sont-elles des palliatifs à l'égard des défaillances du marché et des échecs des politiques publiques ou amorcent-elles une réinvention de l'économie et du développement ? À partir d'exemples tirés d'Amérique du Sud, d'Afrique, d'Asie et d'Europe, cet ouvrage propose non pas une réponse monolithique mais un regard croisé sur ces différentes questions.

Tantôt couvertes d'opprobres, tantôt portées aux nues, ces initiatives font l'objet de jugements normatifs souvent excessifs. Certain(e)s n'y voient qu'un maigre antidote aux inégalités persistantes entre hommes et femmes. Le cantonnement à des pratiques de résistance et de contournement étoufferait toute perspective

réformatrice. D'autres, au contraire, considèrent que l'énergie, l'inventivité et la solidarité dont elles font preuve offrent un potentiel réel de renouvellement socio-économique et politique. C'est probablement faire fausse route que d'opter d'emblée pour le mépris ou la louange. Les condamner en arguant de leurs fragilités et de leurs ambiguïtés reviendrait à encourager le *statu quo* et l'immobilisme. Mais se laisser aveugler par un romantisme naïf n'est pas davantage souhaitable. Inspiré avant tout par une approche empirique, l'objectif premier de cet ouvrage consiste à prendre acte de ces formes d'action féminine : les décrire, les contextualiser, observer leurs dynamiques de fonctionnement et les processus dans lesquels elles s'inscrivent. Le deuxième objectif est d'ordre théorique : proposer une grille de lecture, en insistant sur leur dimension hybride et la nécessité de repenser nos catégories d'analyse. Le troisième est d'ordre normatif : proposer des pistes leur permettant d'exprimer pleinement leurs potentialités.

L'étude des initiatives locales de femmes n'est pas complètement inédite. Au cours de la dernière décennie, en France et ailleurs, plusieurs travaux y ont été consacrés et cette thématique continue de susciter des questionnements¹. En résumer la richesse, à la fois empirique et théorique, dépasse de loin l'objectif de cette introduction, mais on peut néanmoins noter plusieurs résultats convergents. Ont tout d'abord été mis en évidence le dynamisme de ces initiatives, leur capacité d'inventivité et de créativité et les canaux multiples à travers lesquels les femmes réagissent, s'organisent et défient à l'échelle territoriale l'hégémonie de la globalisation et les défaillances des politiques dites « de genre » (Granié et Guétat, 2006 ; Hainard et Verschuur, 2005 ; Naples et Desai, 2002 ; Verschuur, 2007). A été souligné leur rôle parfois décisif dans des actions plus larges grâce à une articulation avec les niveaux nationaux et transnationaux. Ont également été pointées du doigt les ambiguïtés de cette articulation, pour diverses raisons : imposition de modèles peu adaptés aux réalités locales, reproduction de relations hiérarchiques, « étouffement » du potentiel de revendication, etc. (Jarry-Omarova, 2010 ; Marteu, 2009 ; Naples et Desai, 2002 ; Ricciutelli et coll., 2005). Curieusement, la dimension économique a été négligée alors qu'elle nous

1. En France, voir en particulier les différentes contributions de l'atelier-séminaire de l'année 2010 « Le genre globalisé : cadres d'actions et mobilisations en débats », de l'École des hautes études en sciences sociales animé par Brigitte Frotiée, Anna Jarry-Omarova, Delphine Lacombe et Elisabeth Marteu.

<http://iris.ehess.fr/document.php?id=1071> (consulté le 10 juillet 2010).

semble être une fonction certes insuffisante, mais absolument nécessaire dans la conquête de l'égalité entre les sexes.

Les expériences décrites dans cet ouvrage s'inscrivent plus ou moins explicitement dans le champ de l'économie solidaire. Au cours de la dernière décennie, ce terme a fait l'objet de pratiques et de réflexions multiples, au Nord (Laville, 1994 et 2010) comme au Sud (Fraisse et coll., 2007b ; Hillenkamp, 2009). À l'exception de quelques travaux isolés (Guérin, 2003 ; Nobre, 2005), force est de constater que la place et le rôle des femmes sont absents des débats. Tant les chercheurs que les praticiens ne s'intéressent guère à cette question, alors même qu'une large part de ces initiatives s'adresse en priorité à des femmes et sont animées par des femmes.

Cet ouvrage a donc pour ambition de prolonger ces deux champs de réflexion, d'une part, en accordant une importance particulière au rôle *économique* des initiatives de femmes, d'autre part, en questionnant les enjeux des initiatives économiques solidaires du point de vue des rapports sociaux de sexe.

Cette introduction générale a pour objet de souligner à la fois la diversité et les similitudes de ces initiatives et de resituer leurs spécificités par rapport aux politiques actuelles dites « de genre ».

UN FOISONNEMENT D'INITIATIVES DIVERSES

Le choix du terme « initiatives de femmes » vise à situer le registre de l'action (Fraisse, 2009). Il désigne d'abord une capacité d'agir ou d'entreprendre, un pouvoir de prendre ou d'influer sur des décisions. Il indique ensuite un commencement, le point de départ (quel lieu, quel acteur ou groupe social) d'une action. Dans un certain sens, parler d'« initiative » suppose un certain degré d'autonomie de la ou des personnes qui agissent. L'origine, le sens et le contenu d'une action ne sont pas la simple résultante d'une adaptation fonctionnelle aux contraintes, et d'opportunités de l'environnement, telles que les injonctions des pouvoirs publics, les pressions économiques du marché ou le conformisme médiatique. Le terme « initiative » est très large (certains le qualifieront de trop flou), c'est-à-dire qu'il peut difficilement être circonscrit à un domaine précis de l'activité humaine. Les initiatives ne peuvent être réduites de manière préconçue à une dimension politique, économique, sociale ou culturelle. Parler d'initiative laisse indéterminé le registre de l'action. On trouve aussi bien des associations et des groupes d'entraide, des coopératives, des groupements d'intérêt écono-

mique ou encore des activités de nature syndicale. Les initiatives ne sauraient être assimilées a priori à des « entreprises », à des « groupes d'intérêt » ou à des « mouvements sociaux », bien qu'elles puissent adopter, ou intégrer selon les contextes locaux, certaines de leurs finalités, stratégies ou organisations. Bien que nombre d'initiatives aient une dimension économique, leur assimilation à des entreprises est souvent réductrice, car le motif de l'action ainsi que les résultats escomptés ne sont pas toujours matériels, monétaires et intéressés. Alors que parler d'« entreprise » prédétermine un type d'organisation ou de structure de décisions (modes de gouvernance, statuts juridiques), les initiatives maintiennent un cadre de l'action qui contient une dimension sociopolitique explicite, au sens d'une capacité à décider pour soi-même et à agir sur son environnement immédiat.

Insistons ensuite sur la diversité de ces initiatives, à la fois en termes de secteurs d'activité, mais aussi d'ancienneté, d'ampleur, de visibilité et d'évolution dans le temps. Les *comedores* latino-américains et les *self-help groups* indiens réunissent aujourd'hui plusieurs dizaines de millions de membres, principalement des femmes. Les coopératives féminines représentent un phénomène grandissant mais encore très marginal. Les autres exemples sont beaucoup plus difficiles à quantifier faute de terminologie commune et d'appartenance à des réseaux communs. Nous avons délibérément choisi le terme « initiative » pour insister sur la capacité d'agir et l'autonomie des actions menées. Mais ce terme laisse le futur ouvert, sinon incertain, quant à la pérennité de l'action dans la durée. Il s'agit d'une action en devenir dont la structuration et l'institutionnalisation sont en partie indéterminées. Certaines initiatives résistent très mal à l'épreuve du temps et finissent, plus ou moins rapidement, par perdre toute autonomie. Mais compte tenu de processus permanents « d'instrumentalisation réciproques » (Eme, 2005), la frontière entre ce qui est autonome et ce qui ne l'est pas est ténue et souvent difficile à percevoir. Bien des initiatives sont le fruit de rencontres entre des populations locales et des organismes d'appui, en particulier les organisations non gouvernementales (ONG), les autorités publiques, les organisations bilatérales et multilatérales, parfois les syndicats. Les *comedores* latino-américains et les *self-help groups* indiens sont nés d'initiatives locales puis ont rapidement été relayés, parfois « récupérés », par les autorités publiques et par d'autres mouvements institutionnalisés (en particulier religieux ou politiques). Ces évolutions, ces dérivés, ne sont toutefois pas tota-

lement incompatibles avec des formes de réappropriation et de contournement susceptibles d'avoir des effets positifs.

UNE MISE EN PERSPECTIVE PAR LES POLITIQUES DE GENRE

Un bref aperçu du contexte contemporain des projets de développement en matière de genre permet de mieux saisir la particularité et les enjeux de ces initiatives. Le terme « genre » fait aujourd'hui pleinement partie du vocabulaire du développement (Verschuur, 2009). Selon une définition désormais couramment admise, le genre désigne la « construction sociale des rapports sociaux de sexe ». Rompant avec une vision biologique, naturaliste et essentialiste des inégalités hommes/femmes, le terme souligne le poids des normes sociales et culturelles et des rapports de pouvoir, leur caractère finalement très arbitraire ainsi que la diversité des trajectoires et des rapports de genre qui en découlent. Par contraste avec des mesures se contentant de cibler les femmes, les politiques dites « de genre » se donnent pour mission de se confronter à la complexité et à la multiplicité des rapports sociaux entre hommes et femmes, tout en s'adaptant aux spécificités locales et régionales.

Après avoir été source d'espoirs multiples, l'adoption, puis la banalisation, de la thématique « genre » au sein des politiques de développement suscite aujourd'hui surtout frustrations et désenchantements. Si l'ampleur et la radicalité des critiques varient selon les analyses², on observe un consensus quasi généralisé sur la liste des facteurs suivants : l'occultation des inégalités de pouvoir, le déni du rôle économique des femmes (au profit de leur rôle de reproduction et de contribution au capital humain), des moyens misérables par rapport aux objectifs annoncés, la résistance considérable des bureaucraties dans la mise en œuvre de véritables changements et, enfin, une conception universelle si bien ancrée qu'elle se montre aveugle aux particularités locales³.

L'institutionnalisation du genre s'est transformée en un « processus ahistorique, dépoliticisé, décontextualisé, limité à des

2. Pour une analyse radicale, voir par exemple Falquet (2008).

3. Voir, par exemple, les différents séminaires organisés par l'Institute of Development Studies, regroupant à la fois des chercheurs et des praticiens du développement (Cornwall et coll., 2007a ; Goetz et Sandler, 2007 ; Jackson et Pearson, 1998). Les réflexions et débats menés en Europe mènent à des constats similaires : voir par exemple le numéro spécial des *Cahiers du Genre* « Gender Mainstreaming » (Dauphin et Sénac-Slawinski, 2008).

dimensions techniques qui laissent intact le problème de l'asymétrie des relations de pouvoir » (Mukhopadhyay, 2007, p. 135). Non seulement la question du pouvoir est niée (Prévost⁴), mais dans un grand nombre de cas l'approche « genre » est finalement confondue avec un ciblage « femmes », celles-ci étant finalement considérées comme des simples outils pour contrôler l'augmentation de la population, atteindre le développement durable, alléger la pauvreté ou encore protéger l'environnement (Jackson, 1998). Les changements structurels tant espérés ne se traduisent que par de maigres palliatifs : adoption de cadres normatifs et d'accords sur les droits plutôt que des engagements massifs contre la violence et ceux qui la perpétuent, promotion de l'auto-emploi et de la microfinance au lieu d'emplois de qualité et de réformes des droits de propriété, mise en place de quotas électoraux plutôt que des campagnes sur les réformes fiscales et la démocratisation des partis politiques (Goetz et Sandler, 2007). La profusion de politiques nationales et institutionnelles, de plans, de stratégies, d'experts et d'unités spécialisées donne l'illusion du changement, mais aucune de ces initiatives n'engendre réellement d'initiatives durables et surtout de partage du pouvoir. Le concept d'*empowerment*, par exemple, porté par des militantes féministes de la première heure pour désigner un processus de redistribution du pouvoir et de changement social, s'est progressivement transformé en un « outil » non seulement strictement individuel et économique (l'*empowerment* comme maîtrise de sa propre force de travail) mais parfaitement compatible avec des préceptes néolibéraux (Falquet, 2008 ; Cornwall et coll., 2008 ; Guérin, Palier et Prévost, 2009 ; Prévost, 2005).

L'incapacité de ces politiques de genre à tenir compte de la diversité des contextes locaux est un autre élément (*Degavre*), alors même que le concept de genre avait précisément pour objectif de penser la diversité des inégalités hommes/femmes en termes de construits sociaux. L'institutionnalisation du genre s'est faite aux dépens de simplifications multiples, nourries de slogans de nature souvent essentialiste, du type : « les femmes sont plus solidaires », « les femmes préservent la nature », « les femmes sont moins corrompues » (Cornwall et coll., 2008). Le monde du développement est ainsi jalonné de descriptions souvent caricaturales, oscillant en fonction des projets et des causes entre la femme comme victime

4. Voir également Cornwall et coll. (2007a) ; Falquet (2008).

servile, sujet passif du développement ou, au contraire, héroïne sublime, dont les vertus et compétences protéiformes sont supposées indispensables au développement (Cornwall et coll., 2008, p. 4). L'extraordinaire diversité des « régimes de genre » continue d'être largement sous-estimée ou même ignorée aux dépens de modèles fixes et essentialisés dont se nourrissent les politiques de *mainstreaming* (Woodford-Berger, 2007).

Analyser les défaillances des politiques de genre permet de mieux comprendre l'enjeu des initiatives de femmes décrites dans cet ouvrage, que l'on peut résumer de la manière suivante.

Face au déni du rôle économique des femmes, ces initiatives ont précisément pour objectif de revaloriser leur indispensable mais trop souvent invisible contribution au fonctionnement de l'économie. Beaucoup plus fondamentalement, elles se proposent de repenser l'articulation entre sphères productive et reproductive, voire de repenser leur signification. La production de biens et de services en réponse à des besoins de la vie quotidienne est souvent le motif de l'initiative collective. Pour autant, l'organisation productive ne prend pas toujours une forme entrepreneuriale classique. Parce que les femmes, souvent, combinent travail rémunéré, travail domestique et travail bénévole, le lieu de production n'est pas un espace complètement séparé de la vie familiale ou communautaire. La production de richesse n'est donc pas confinée à une entreprise, lieu de division du travail et de création de profit, mais tente d'articuler non sans tensions des temps professionnel, militant et familial.

Face au caractère apolitique des politiques de genre, les initiatives présentent une dimension politique, au sens où elles cherchent à influencer sur les règles, les normes, les politiques publiques. Mais cette politisation des initiatives n'emprunte pas nécessairement le répertoire d'actions contestataires des mouvements sociaux.

Face au caractère décontextualisé et universaliste des politiques de genre, les initiatives visent à assurer l'ancrage local et territorial des actions menées.

Espaces de production, lieu de socialisation et de reconnaissance, parfois de revendications collectives, ces expériences ont donc pour particularité de combiner, de manière plus ou moins forte, activité économique et action politique. Comprendre la spécificité des initiatives de femmes revient donc à analyser leurs hybridations, constitutives de leur originalité et de leur ambivalence, entre sphère productive et sphère reproductive, entre logiques professionnelle et militante, entre contestation et contournement des pouvoirs, entre

action politique et démarche entrepreneuriale, entre ancrage local, soutiens et engagements internationaux.

LA DIMENSION ÉCONOMIQUE : L'ARTICULATION ENTRE SPHÈRES PRODUCTIVE ET REPRODUCTIVE

Les inégalités d'accès et de contrôle des sphères dites « productive » et « reproductive » sont au cœur des inégalités de genre. Fruit d'une longue construction historique et finalement très arbitraire, la sphère « productive » désigne l'ensemble des activités comptabilisées, enregistrées et susceptibles d'être échangées sur un « marché ». La marginalisation des femmes s'est nourrie de leur exclusion ou de leur difficulté d'accès à ces formes de richesse, qu'il s'agisse de l'emploi, de la propriété ou de la finance. Concernant l'emploi par exemple, alors que les femmes ont de tout temps et en tout lieu exercé des activités productives (même si c'est de manière très inégale), l'emploi féminin a toujours été et reste concentré dans des secteurs d'activité dévalorisés socialement et économiquement (Scott et Tilly, 1987 ; Elson, 2010a). Qui plus est, l'emploi féminin a toujours été et reste étroitement réglementé, au nom de la protection du bien-être familial et de celui des nations. Dans les pays européens et de l'Amérique du Nord, l'emploi féminin demeure une variable d'ajustement de l'emploi masculin (Silvera, 2002). Dans les pays du Sud la plupart des politiques officielles de lutte contre les inégalités de genre cantonnent les femmes à leur rôle de contribution au capital humain et de survie familiale. Sont privilégiées les questions d'éducation, de contraception, de santé et de microfinancements (Kabeer, 2003 ; Prévost), dont les montants sont bien trop limités pour amorcer de réels changements (Guérin, Palier et Prévost, 2009). Les politiques visant à faciliter l'accès des femmes à certaines ressources fondamentales, par exemple l'eau, cantonnent l'usage de ces ressources à une consommation domestique. Leur utilisation à des fins productives, en particulier l'irrigation des terres agricoles, est rarement considérée comme prioritaire (Paquerot, 2010). Concernant la terre, et en dépit d'avancées législatives indéniables, non seulement peu de femmes y ont accès du fait de l'inertie de normes sociales patriarcales, mais leur exclusion est parfois aggravée par les tensions foncières que connaissent certaines zones de la planète (Monimart, 2010).

Si l'amélioration du rôle et du pouvoir économique des femmes n'est pas une condition suffisante à leur émancipation en raison du

poids considérable des normes sociales et culturelles, elle en est une condition nécessaire. C'est ce que nous enseigne l'histoire (Fontaine, 2008). C'est ce que nous apprennent également les analyses contemporaines relatives à la diversité régionale des discriminations subies par les femmes (Kabeer, 2003). Les inégalités les plus extrêmes, c'est-à-dire celles qui représentent une menace pour la survie des femmes et des filles (et dont les répercussions se mesurent à la surmortalité féminine), se manifestent dans les régions qui offrent le moins de possibilités d'activités économiques aux femmes (Kabeer, 2003).

On sait par ailleurs que les femmes, même lorsqu'elles exercent une activité rémunérée, assument l'essentiel des activités dites « de reproduction ». Quels que soient les pays, y compris les plus progressistes, nombre d'enquêtes montrent que les hommes s'impliquent encore très peu dans le soin des personnes dépendantes, la préparation des repas et plus généralement l'ensemble des tâches ménagères (PNUD, 2007). À cela s'ajoutent parfois les tâches administratives, la collecte de bois et le puisage de l'eau. Depuis deux décennies, la question de la reproduction sociale soulève des défis inédits et fait émerger de nouvelles formes d'inégalités, en particulier Nord/Sud (Falquet et coll., 2010). Au Nord, l'implication croissante des femmes dans la vie active couplée à la contraction de politiques publiques dites « de conciliation » du fait de la libéralisation (crèches, politiques fiscales facilitant l'embauche de personnel à domicile, etc.) ont conduit à une « crise de la reproduction ⁵ ». Celle-ci a été en partie résolue au Nord par le recours massif à une main-d'œuvre féminine immigrée, tout en exacerbant le problème dans les pays d'origine ⁶.

Nul ne songe aujourd'hui à nier cette double inégalité (accès restreint des femmes à la sphère productive et au contraire féminisation très forte de la sphère reproductive) et sa résistance à l'épreuve du temps. Les actions à mener, en revanche, suscitent des avis contrastés. Sans prétendre à l'exhaustivité, la première partie de l'ouvrage illustre deux positions normatives très divergentes qui peuvent ensuite servir de fil directeur à l'analyse des études de cas.

La première, qui peut être qualifiée de « moderniste », illustre la position de la Banque mondiale telle que la décrit Benoît Prévost. Elle consiste peu ou prou à faire confiance aux mécanismes de

5. Pour une vision d'ensemble récente, voir Elson (2010*b*). Voir également Folbre (2001).

6. Pour une vision d'ensemble des travaux menés sur cette question, voir Falquet (2008, p. 53 et suiv.). Voir également Beneria (2010) ; Hersent et Zaidman (2004).

marché et à la « libération par le travail ». Il suffirait d'incorporer les femmes au « marché » pour supprimer le joug qui les opprime et pour considérer que les femmes « sont des hommes comme les autres » (Rousseau, 2008).

La seconde, beaucoup plus radicale, plaide pour une nouvelle conception de la richesse. Il s'agit non seulement de reconnaître le rôle économique des activités dites « de reproduction » (sans lesquelles celles de production ne pourraient avoir lieu), mais de faire valoir leur rôle fondamental en matière de cohésion sociale et d'épanouissement individuel et collectif. C'est ce que revendique le *local feminism* décrit par Florence Degavre : ce courant de pensée, développé par des chercheuses du Sud, pense le « reproductif » comme ressource du développement, à la fois comme source d'émancipation possible pour les femmes et comme contribution au développement socio-économique des territoires.

Les études de cas présentées dans le reste de l'ouvrage oscillent entre ces deux pôles. Certaines illustrent assez fidèlement la perspective « moderniste » et se focalisent sur l'amélioration de la position économique des femmes dans des filières d'activité ou le développement « d'activités génératrices de revenus » par le micro-crédit. C'est le cas par exemple des coopératives d'argan au Maroc (*Damamme*) et de karité au Burkina Faso (*Saussey*) ainsi que des *self-help groups* indiens (*Guérin et Kumar*). Quelles que soient les ambitions affichées, ces initiatives ont finalement pour point commun de se focaliser sur les questions économiques sans réellement interroger les rapports sociaux de sexe. Les revendications des mouvements féministes de l'économie sociale et solidaire québécoise et des cantines populaires péruviennes et argentines, en revanche, agissent pour la socialisation des activités de reproduction sociale tout en revendiquant la revalorisation du travail invisible des femmes (*Angulo ; Côté ; Nobre et Freitas*). Au Pérou, les cantines populaires mutualisent la préparation des repas, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire des familles tout en soulageant une partie du temps de travail domestique des femmes (*Angulo*). En Argentine et au Brésil, même si c'est à une échelle moindre, des initiatives similaires existent (*Nobre et Freitas*). Au Québec, une multitude d'initiatives locales visent à améliorer le quotidien des femmes et de leurs familles : garderies communautaires, appuis aux victimes d'agression sexuelle, aide au logement, insertion professionnelle, etc. (*Côté*). Ces initiatives ont également pour point commun de lutter en faveur de la rémunération et du soutien public de ces activités, arguant de leur rentabilité.

bilité « sociale », de leur contribution fondamentale à l'intérêt général et de la nécessité d'adopter une nouvelle conception de la richesse. En combinant activisme, coopératives et prestations de services aux femmes et aux familles, les formes inédites de lutte syndicale qui émergent dans plusieurs régions du monde visent à permettre aux femmes de mieux concilier leurs rôles de travailleuses et de mères, et d'améliorer leur accès aux droits (*Kabeer*). Sans aller jusqu'à en faire un objet de revendication politique, d'autres initiatives expérimentent des formes innovantes d'organisation permettant aux femmes de mieux concilier leurs différentes activités. Ceci passe par la redéfinition des frontières entre la sphère domestique privée et la sphère publique, entre monétaire et non monétaire, « tradition » et « modernité ». En France par exemple, les restaurants de quartier sont des espaces « intermédiaires », situés sur les lieux de vie des femmes et misant sur l'organisation collective des tâches (*Hersent et Soumbou*). En Bolivie, les coopératives de commerce équitable permettent aux femmes de se positionner sur les marchés nationaux et internationaux tout en leur offrant des espaces de rencontres et de discussions (*Charlier*). Les coopératives de couture, de recyclage ou encore de logement, recensées dans plusieurs pays latino-américains, vont dans le même sens (*Nobre et Freitas*).

LA DIMENSION POLITIQUE : L'ACCENT SUR LA DISCUSSION PUBLIQUE

La spécificité des initiatives décrites ici réside aussi dans leur dimension sociopolitique. Au-delà de leur rôle en matière de production, transformation, commercialisation ou financement, ces initiatives se caractérisent par une volonté, même si elle n'aboutit pas nécessairement, de faire évoluer les modes de régulation. Mais l'action politique épouse rarement la rhétorique contestataire des mouvements sociaux⁷. Face à une volonté d'action plus que de revendication, face à une posture militante trop risquée pour de nombreuses femmes, les initiatives proposent des stratégies plus pragmatiques misant sur le dialogue et la discussion.

L'opposition frontale, quels que soient les interlocuteurs (époux ou hommes de la famille, employeurs, autorités publiques), est une prise de risque que les femmes ne peuvent pas toujours se permettre. Lorsqu'il y a opposition, celle-ci a d'ailleurs un coût moral et psychologique parfois lourd à assumer (*Guérin et Kumar*, pour l'Inde ; *Char-*

7. Au sens décrit par Tilly et Tarrow (2008).

lier, pour la Bolivie). Naila Kabeer, lorsqu'elle analyse les nouvelles formes d'action syndicale, insiste fortement sur ce point. Elle décrit l'intimidation des femmes référée au « style agressif traditionnel des syndicats à dominance masculine », leur « fatigue » par rapport aux formes habituelles de confrontation et aux licenciements qui en découlent. Les mobilisations qu'elle décrit se distinguent des activités syndicales classiques de deux manières : elles privilégient la voie législative et la négociation de mesures de protection sociale avec les États plutôt que l'amélioration des conditions de travail à négocier directement avec les employeurs ; elles fondent la mobilisation syndicale sur des activités concrètes visant à soulager le quotidien des femmes (santé, garde d'enfants, sécurité, éducation populaire, etc.), avec par conséquent des formes d'organisation basées sur les liens de voisinage plutôt que sur des liens professionnels⁸.

Délibération et dialogue sont également au cœur du fonctionnement interne des initiatives : les actions économiques sont ancrées dans des espaces de discussion et de socialisation. Cette caractéristique peut sembler anecdotique. Un groupe de femmes qui discutent, c'est convivial et sympathique, certes, mais on voit mal quel peut en être l'impact, argueront certains. Il nous semble pourtant que ce type de processus offre une solution concrète à l'un des problèmes de fond des inégalités : l'intériorisation des mécanismes de domination. « Si nos préférences s'adaptent à notre situation, comment pouvons-nous formuler des choix qui échappent à une gangue inégalitaire ? » (Prévoist). Le problème est abordé depuis longtemps par les féministes à travers la distinction entre intérêts pratiques (*practical needs*) et intérêts stratégiques (*strategic needs*) des femmes (Molyneux, 1985) : les premiers désignent des questions de survie quotidienne tandis que les seconds renvoient aux facteurs structurels des inégalités et comportent une dimension intrinsèquement politique et transformatrice. Face aux contradictions fréquentes entre intérêts pratiques et stratégiques, Maxine Molyneux suggère que la combinaison entre « dialogue, praxis et discussion » est une issue possible (Molyneux, 1998). Les études de cas illustrent comment, concrètement, ces registres de l'action s'articulent et entrent en synergie. Elles montrent également le rôle moteur de ces espaces de délibération et de ces moments d'échanges dans les trajectoires individuelles et collectives. L'appartenance à un groupe permet de se construire une identité, de se

8. Sur ce point, voir également Beneria (2010, p. 76).

projeter dans l'avenir. Dans un contexte de forte domination, la prise de parole et l'échange de points de vue permettent de lutter contre l'isolement (*Angulo ; Charlier*), de remettre en question les stéréotypes et de bousculer les mécanismes identitaires (*Charlier ; Verschuur*), d'enclencher des prises de conscience et « d'ouvrir des espaces de possible » (*Hersent et Soumbou*). Ce sont des opportunités de partage et de mutualisation d'expériences et d'informations, d'acquisition de compétences (*Charlier*), de construction « d'intelligences collectives » (*Hersent et Soumbou*) et d'invention de solutions collectives (*Charlier*).

LA DIMENSION TERRITORIALE : UN PRAGMATISME PAR LA CONTEXTUALISATION DES BESOINS ET DES ACTIONS

Les initiatives ancrées dans le local sont souvent accusées d'inefficacité par les mouvements qualifiés de « féministes » : insuffisamment radicales et sans réel pouvoir transformateur, elles ne feraient que maintenir le *statu quo*. Lorsqu'elle analyse la nature et la diversité des mouvements dits « féministes », Maxine Molyneux (1998, p. 70) pose la question suivante : « D'où vient l'autorité pour définir les objectifs, priorités et initiatives des femmes ? » Cette question reste une source de débats passionnés et souvent houleux, source de nombreuses tensions entre féministes du Sud et féministes du Nord. Deux sujets ont tendance à dominer les débats : comment définir un mouvement « féministe » et comment définir les intérêts « stratégiques » des femmes ? Les féministes du Nord inclinent à penser la lutte comme un processus nécessairement organisé, formalisé et autonome à l'égard d'autres mouvements, cette autonomie étant un gage d'authenticité et de légitimité quant aux intérêts dits « de genre ». Prenant le contre-pied de ce type d'approche, de nombreuses féministes du Sud plaident pour une définition à la fois respectueuse des diversités locales et bien plus large des engagements et de la mobilisation des femmes : des actions ouvertement contestataires ou préférant des formes de subversion plus discrètes, indépendantes ou reliées à des partis ou à des luttes politiques ; des engagements temporaires ou inscrits dans la longue durée, s'appuyant sur une assise sociale étroite ou sur de larges coalitions ; des mobilisations limitées à l'espace local ou bien parties prenantes de mouvements nationaux ou transnationaux (Basu, 1995).

C'est à la lumière de ces débats que l'on peut apprécier le sens et la portée des initiatives décrites dans cet ouvrage. Certaines se

qualifient de « féministes », d'autres non, la priorité étant accordée davantage à des enjeux spécifiquement locaux et ayant du sens dans la vie ordinaire des personnes. La définition et la forme des actions à mener varient au cas par cas, en fonction des priorités. Les politiques de genre des organisations internationales, on l'a vu plus haut, pèchent par leur universalisme et leur incapacité à saisir les spécificités locales. Chaque territoire, chaque espace vécu modèle les normes sociales comme les rapports de pouvoir. L'ancrage sur le terrain, c'est-à-dire une proximité spatiale, sociale et culturelle, peut permettre d'identifier les besoins, les carences et les facteurs de blocage puis d'inventer avec pragmatisme des réponses, des formes d'organisation et de revendication ainsi que des modalités d'action « contextualisées », adaptées et réalistes.

Inversement, les expériences fondées sur des cadres normatifs imposés de l'extérieur suscitent plus de contournements que d'adhésions. C'est ce que met en évidence l'exemple des programmes d'*empowerment* indiens, dont les visées émancipatrices s'accommodent très mal des contraintes que vivent les femmes au quotidien et de leur dépendance matérielle mais aussi identitaire au monde masculin (*Guérin et Kumar*). Au Maroc et au Burkina Faso, on observe aussi les effets pervers de programmes aveugles à la complexité des circuits locaux d'échange et à leur dimension sociale symbolique et culturelle (*Damamme ; Saussey*).

La définition et la forme des actions à mener varient en fonction des priorités, des identités et des enjeux locaux. Or la remise en question de la domination masculine n'est pas toujours un moteur de l'action. L'appartenance de sexe se combine, voire se dilue, dans une multiplicité d'autres appartenances, héritées ou choisies.

Miriam Nobre et Tâis Viudes de Freitas montrent qu'en Amérique latine, les revendications féministes dans les mouvements d'*economía solidaria* s'inscrivent dans des enjeux beaucoup plus larges, en particulier ceux liés à la question de l'intégration régionale, le *lobbying* contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA, ou ALCA : *Área de libre comercio de las Américas*) et la dénonciation de l'impérialisme américain. En Bolivie, les coopératives de productrices font partie d'un mouvement plus large de revendication de l'identité indigène et de lutte contre l'ultralibéralisme des organisations internationales, en particulier de l'Organisation mondiale du commerce (*Charlier*). En France, les initiatives de femmes des banlieues ne se battent pas contre la domination masculine. Elles revendiquent le droit de produire et d'entreprendre autrement, et

elles méritent d'être resituées par rapport à la triple discrimination dont elles font l'objet : elles sont à la fois femmes, immigrées et pauvres et elles initient des projets « là où elles "vivent", au sens plein du terme » (*Hersent et Soumbou*). Dans la même veine, les luttes urbaines visent d'abord et avant tout à améliorer le quotidien des habitants et à faire valoir l'accès réel aux droits de base, qui sont simultanément ignorés et bafoués. Christine Verschuur parle de « réinvention culturelle du politique » : les initiatives qu'elle décrit ne visent à renverser ni l'ordre patriarcal ni le système « capitaliste » mais se présentent comme « des lieux où les sujets (femmes et hommes) construisent de l'intérieur, sur ce territoire-là, des solutions et l'ébauche de nouveaux rapports entre hommes et femmes, sans plus attendre » (Verschuur, 2005, p. 52). Au Pérou, les cantines populaires autogérées luttent contre l'invisibilité du travail féminin mais aussi contre l'insécurité alimentaire que vit le pays depuis plusieurs décennies (*Angulo*). Les femmes impliquées dans les nouvelles formes de luttes syndicales sont « plus intéressées à trouver des solutions aux problèmes qu'à manifester » (*Kabeer*).

Ici encore, l'approche en termes de *local feminism* offre une grille de lecture. En plaidant pour l'ancrage territorial, le *local feminism* ne vise pas à opposer « territoire » et « mondialisation » ou encore « local » et « global », mais le cadre qu'il offre permet « d'éviter de faire disparaître, dans l'analyse du développement, les conditions très locales de la reproduction d'un territoire de vie et le rôle économique, social et politique qu'y jouent les femmes » (*Degavre*).

COMPROMIS ET DÉRIVES : ENTRE RÉSISTANCE, JUSTICE ET TRANSFORMATION SOCIALE

Résumons-nous. Il nous semble que les initiatives décrites dans cet ouvrage offrent plusieurs pistes permettant de repenser les rapports sociaux de sexe. La première consiste à revaloriser la position des femmes dans la sphère économique et productive mais aussi à repenser l'articulation entre ces deux sphères grâce à la socialisation et à la revalorisation d'une partie des activités de soin à autrui. La deuxième piste est celle du renouvellement de l'action politique : dans bien des cas les femmes privilégient la discussion à l'opposition radicale – avec certes des risques de *statu quo* et d'immobilisme – mais les mécanismes d'oppression et de construction des identités rendent l'opposition radicale difficilement envisageable. La mise en œuvre d'espaces de discussion et de délibération représente

également une piste susceptible de bousculer les normes, les identités et de contrer les résistances diverses (des hommes et des femmes). La troisième piste est celle de l'ancrage territorial, qui permet une contextualisation des formes d'action en fonction à la fois des besoins, des enjeux et des identités locales.

D'un autre côté, ces expériences sont d'une grande faiblesse. Nombre des spécificités mentionnées à l'instant relèvent parfois plus de l'idéal à atteindre que d'une réalité achevée. Fruits d'alliances inédites, ces initiatives connaissent nécessairement des trajectoires chaotiques, faites d'essais-erreurs, de compromis et parfois même de retours en arrière. Une prise de risque excessive peut susciter des oppositions qui inhibent ensuite toute forme d'action. Ailleurs, au contraire, trop de prudence et d'hésitations finissent par avoir raison de la dynamique collective, qui s'essouffle faute de résultats tangibles. Les initiatives, dont le poids politique est aujourd'hui reconnu, mettent dix ans, vingt ans et parfois plus pour se faire entendre à l'échelle nationale et internationale. Concilier action sociale, économique et politique repose sur un dosage subtil et suppose une recherche permanente d'équilibre.

Le renforcement des inégalités entre femmes est un risque permanent. Les inégalités entre hommes et femmes, on le sait, sont imbriquées dans des inégalités de classe, de caste, de localisation, etc. Et certaines initiatives les renforcent plus qu'elles ne les abolissent. L'implication des femmes est très disparate, pour des raisons de temps, de ressources, tant sociales, cognitives que financières. L'action collective ne se décrète pas, elle repose sur un compromis habile entre intérêts individuels et collectifs – altruisme et compassion, lorsqu'ils existent, sont subtilement articulés avec la satisfaction d'intérêts personnels bien compris. Les bénéfiques, qu'ils soient matériels ou intangibles, ne profitent parfois qu'à une minorité. En même temps ces femmes leaders sont susceptibles de jouer le rôle de « modèles » (*Guérin et Kumar*), de participer à l'évolution des systèmes de représentation et de faire remonter des revendications spécifiques sur la scène politique (*Charlier ; Angulo*).

Les difficultés auxquelles se heurte la revalorisation du rôle productif des femmes et de leur positionnement au sein des filières d'activité sont un point d'achoppement récurrent. Les études de cas montrent à quel point il est difficile de sortir les femmes de secteurs d'activités peu capitalistiques et à très faible rentabilité. Celles qui parviennent à un certain succès économique courent le risque permanent d'une récupération par des entités de plus grande taille, souvent

dirigées par des hommes (*Saussey ; Verschuur ; Nobre et Freitas*). Si elles sont nombreuses à souhaiter être évaluées autrement qu'à l'aune de critères purement économiques, ces derniers continuent de monopoliser le champ de l'évaluation. En l'état actuel des choses, les initiatives sont donc tiraillées entre la volonté de renouveler les pratiques économiques et celle d'accéder à une certaine forme de pouvoir économique, que ce soit en termes de capacité de production et/ou d'accès direct aux marchés, nationaux et internationaux. Or ceci suppose des performances minimales en matière de rentabilité qui ne sont pas toujours compatibles avec le maintien de modèles alternatifs de production misant sur le lien social, la solidarité et le « bien-vivre » (*Charlier ; Nobre et Freitas*). L'opposition entre vision « moderniste » et « réformatrice » n'est pas seulement d'ordre normatif : au sein des initiatives, elle se manifeste également au quotidien et suppose des compromis permanents (*Charlier*).

Enfin, ces initiatives se heurtent toutes et sans exception, plus ou moins rapidement, plus ou moins violemment, à un contexte économique, social et politique qui leur est très défavorable, y compris de la part de mouvements et réseaux qui cherchent eux aussi à promouvoir des modèles alternatifs, et y compris de la part des mouvements féministes et des mouvements de l'économie solidaire (*Côté ; Hersent et Soumbou*). En l'absence de relais à des niveaux plus larges, l'ancrage dans le local peut rapidement être une source d'enfermement et de dispersion des initiatives. La volonté délibérée d'éviter la confrontation peut finir par provoquer de l'immobilisme. Inversement, et comme déjà observé dans d'autres contextes (*Batliwala et Dhanraj, 2007 ; Sélim, 1998*), les initiatives efficaces en termes de mobilisation courent un risque permanent de récupération par d'autres réseaux, qu'ils soient politiques ou religieux.

Dans le contexte actuel de néolibéralisation exacerbée, où le développement est réduit en « miettes », où la lutte contre la pauvreté se limite à l'incorporation des pauvres aux mécanismes de marché (*Rist, 2007*), où on observe, certes, une diminution de la pauvreté monétaire mais une montée des inégalités, ces initiatives ont bien du mal à exister, à se pérenniser et tout simplement à se faire entendre. Certaines d'entre elles ont déjà démontré leur capacité à impulser de véritables transformations sociétales, tandis que d'autres se font instrumentaliser et perdent leur mission initiale.

Les effets produits par ces initiatives sont ambigus et équivoques, du fait notamment de difficultés de fonctionnement multiples liées à un environnement nuisible et malveillant. La manière

dont elles véhiculent ou reproduisent, bien souvent à leur insu, les logiques néolibérales⁹ voire patriarcales¹⁰ mérite évidemment d'être étudiée. Les effets produits peuvent sembler bien maigres par rapport à l'immensité du chemin à parcourir. Mais c'est aussi leur *invisibilité*, du fait de catégories d'analyse inadaptées, qui provoque déceptions et frustrations. Plaider pour une démarche possibiliste, ce que revendique cet ouvrage, suppose de s'affranchir de nos paradigmes habituels, lesquels biaisent l'analyse et la compréhension des faits et des actions faute de catégories analytiques adéquates. Cette « passion du possible », pour reprendre les termes d'Albert Hirschman (1971), suppose d'être attentif aux « astuces » et aux « malices » du changement. Elle tend à articuler une vision du changement social aux possibilités concrètes des sociétés étudiées. Elle induit également une vision « raisonnable » du changement social, plus proche du « bricolage » et du compromis permanent que de la révolution radicale (Frobert et Ferraton, 2003). Le compromis ne signifie pas nécessairement résignation, capitulation ou compromission : il est inhérent aux initiatives solidaires. Comme toute alternative, ces expériences méritent d'être étudiées, non pas pour leur contribution quantitative au changement mais pour leur capacité à expérimenter de nouvelles formes d'agir et de penser et à construire un futur possible (Servet, 2010). Si l'on considère que le rôle de la recherche ne consiste pas à dégager des lois intangibles et universelles, mais plutôt à repérer des innovations, des ressources et des potentiels insoupçonnés, à repousser les limites de ce qui est perçu comme réalisable dans un contexte donné, alors le regard porté sur ces initiatives devient tout autre (Laville, 2010).

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

L'ouvrage se décompose en trois parties. La première propose un cadrage théorique, en offrant deux visions très différentes de la manière dont le savoir économique envisage aujourd'hui les questions de genre et de développement. En s'appuyant sur l'exemple de la Banque mondiale, le texte de Benoît Prévost revient sur les soubassements théoriques des politiques actuelles de développement en matière de genre. Il démontre leurs avancées, leurs limites

9. Voir par exemple Ferguson (1994), Bagayoko-Penone et Hours (2005) ; Bourdarias et coll. (2003).

10. Voir par exemple Falquet (2008) ; Jarry-Omarova (2010).

et leurs contradictions, en particulier leur incapacité à appréhender la question du pouvoir et leur croyance aveugle en la capacité du marché à résorber naturellement les inégalités. Le texte de Florence Degavre est consacré quant à lui à la pensée féministe. Elle nous offre un balayage historique des principales théories élaborées depuis un demi-siècle, des travaux pionniers d'Ester Boserup visant à ouvrir le système capitaliste aux femmes jusqu'au *local feminism* et à d'autres pensées alternatives. Offrant une tout autre vision de la richesse et du développement, celles-ci proposent de prendre appui sur l'idée de « reproduction » comme support d'émancipation et non pas uniquement comme contrainte et source d'aliénation.

La deuxième partie est une succession d'études de cas : les coopératives de production d'huile d'argan au Maroc (Aurélié Damamme) et de beurre de karité au Burkina Faso (Magalie Saussey), les *self-help groups* indiens (Isabelle Guérin et Santosh Kumar), les coopératives de productrices boliviennes (Sophie Charlier), les organisations populaires en milieu urbain (Christine Verschuur). Les trois premières études de cas illustrent en quelque sorte l'approche « moderniste » type Banque mondiale. Elles mettent en évidence les incohérences de pratiques imposées de l'extérieur, tout en révélant de nouveaux espaces du possible. Les deux dernières proposent des formes d'action renouvelées plus ambitieuses et qui semblent beaucoup plus prometteuses en termes de changement social. Cela étant dit, toutes les études de cas ont leurs ambigüités et leurs paradoxes, et c'est déjà un premier résultat. Elles nous enseignent à quel point il est simpliste d'opposer « bonnes » et « mauvaises » pratiques. Elles démontrent que tout processus d'émancipation est nécessairement chaotique et conflictuel (le constat de Sophie Charlier vaut également pour les autres contextes), et que l'*empowerment* des un(e)s se traduit souvent par le « *disempowerment* » des autres... Les études de cas révèlent également à quel point l'analyse suppose une contextualisation, seul moyen de saisir les enjeux de ces expériences au regard de spécificités locales.

La dernière partie aborde l'épineuse question de l'institutionnalisation de ces initiatives : comment parviennent-elles, ou pas, à résister à l'épreuve du temps et à sortir d'horizons locaux pour impulser de véritables changements sociaux ? Madeleine Hersent et Pierrette Soumbou décrivent les difficultés rencontrées par les initiatives de femmes en migration dans l'économie sociale et solidaire française. Elles insistent sur le contraste entre leur contribution majeure à l'intérêt collectif et général, et le déni dont elles font l'ob-

jet de la part des autorités publiques. Nedda Angulo décrit l'histoire puis les enjeux actuels des cantines populaires péruviennes. Outil essentiel de sécurité alimentaire pour des centaines de milliers de familles pauvres, les cantines sont aujourd'hui reconnues officiellement par le gouvernement péruvien. Malgré une lutte obstinée, elles peinent toutefois à obtenir une revendication déjà ancienne : un soutien financier public qui permette de rémunérer à leur juste valeur l'engagement des femmes. Naila Kabeer passe en revue plusieurs formes de syndicalisme contemporain et le rôle des initiatives locales dans l'émergence de nouvelles formes de protection sociale. Elle met en évidence la pertinence de modèles qu'elle qualifie d'« hybrides », au sens où ils combinent action de développement et luttes sociales. Miriam Nobre et Tais Viudes de Freitas décrivent les enjeux des initiatives d'économie solidaire en Amérique latine d'un point de vue féministe. Les auteurs analysent en quoi ces actions participent à un renouvellement des formes de production et d'échanges, tout en plaidant pour un renforcement des alliances avec les pouvoirs publics et les mouvements sociaux. Denyse Côté analyse le rôle des groupes de femmes dans l'économie sociale et solidaire québécoise. Alors qu'ils ont joué un rôle décisif dans l'institutionnalisation et la reconnaissance publique de l'économie sociale et solidaire, aujourd'hui reconnue comme un champ de l'économie à part entière, les groupes de femmes ont fini par s'en faire évincer. Leur revendication principale – reconnaissance du travail invisible féminin et prise en compte de la rentabilité « sociale » d'activités diverses – a été évacuée des agendas politiques. L'exemple québécois illustre l'attitude finalement très paradoxale de mouvements qui cherchent à promouvoir un monde plus juste et solidaire tout en restant aveugles à la question des rapports sociaux de sexe.

Le texte de conclusion de Madeleine Hersent, Isabelle Guérin et Laurent Fraisse revient sur les multiples défis des initiatives de femmes et propose plusieurs pistes d'action. Les auteurs plaident pour une politique de la reconnaissance, ce qui suppose des alliances multiples, en particulier avec les mouvements féministes, les réseaux de l'économie solidaire, les chercheurs et les médias. Ils plaident également pour un renouvellement de nos conceptions de la richesse : c'est, semble-t-il, la seule voie pour avancer efficacement dans la transformation des rapports sociaux de sexe mais aussi, plus globalement, dans la construction d'un monde plus juste et plus durable.

Guérin Isabelle, Hersent M., Fraisse L. (2011)

Introduction

In : Guérin Isabelle (dir.), Hersent M. (dir.), Fraisse L. (dir.). *Femmes, économie et développement : de la résistance à la justice sociale*

Paris (FRA) ; Marseille : Erès ; IRD, p. 7-27 (Sociologie Economique)

ISBN 978-2-7492-1298-2